



TARIFS EXTERNAT 2021 / 2022

Appellation française	Appellation genevoise	Année scolaire (sept.- juin)	1er Trim. (sept.- déc.)	2e Trim. (jan. - mars)	3e Trim. (avril - juin)
CM1 et CM2	7ème et 8ème Harmos	CHF 15'500.-	CHF 6'200.-	CHF 4'650.-	CHF 4'650.-
6ème	9ème Harmos	CHF 16'500.-	CHF 6'600.-	CHF 4'950.-	CHF 4'950.-
5ème	10ème Harmos	CHF 17'500.-	CHF 7'000.-	CHF 5'250.-	CHF 5'250.-
4ème	11ème Harmos	CHF 18'500.-	CHF 7'400.-	CHF 5'550.-	CHF 5'550.-
3ème	1ère du collège	CHF 19'900.-	CHF 7'960.-	CHF 5'970.-	CHF 5'970.-
2nde	2ème du collège	CHF 21'000.-	CHF 8'400.-	CHF 6'300.-	CHF 6'300.-
1ère	3ème du collège	CHF 22'900.-	CHF 9'160.-	CHF 6'870.-	CHF 6'870.-
Terminale	4ème du collège	CHF 23'800.-	CHF 9'520.-	CHF 7'140.-	CHF 7'140.-

* Tous nos prix sont en francs suisses

Finance d'inscription

CHF 500.- pour tout nouvel élève, payables au moment de l'inscription et non remboursables.

Repas de midi

CHF 2'700.- TVA comprise pour l'année scolaire.

Compris

Etudes surveillées quotidiennes, cours d'appui ou de perfectionnement du vendredi, informatique, arts plastiques, théâtre, latin, français pour non francophones (FLE), anglais pour anglophones, préparation aux examens facultatifs de langues (Cambridge, Goethe-Institut...), goûters de 10h et 16h (pain, chocolat, fruits).

Non compris











Livres, fournitures et matériel de classe, photos de classe, cours privés, option théâtre avec spectacle, sorties et activités organisées par le lycée, assurances accidents, maladies et responsabilité civile (obligatoire), dégâts causés par les élèves, frais d'inscription aux examens officiels, activités extrascolaires.

Réduction pour les familles



Lorsque des frères et sœurs fréquentent simultanément le Lycée Töpffer, une réduction est accordée pour l'enfant le plus jeune sur le montant de l'écolage en externat. Elle est calculée comme suit : 2ème enfant : - 25%, 3ème enfant : - 40%.

Options facultatives

Options		Horaire	Classes	Tarifs
 Latin *	2h par semaine intégrées dans l'horaire	Toutes dès la 9ème Harmos (6ème)	Compris dans l'écolage	
 Chinois	2h par semaine	7P à 11ème Harmos (CM1 à 4ème) et 3ème	CHF 330,- par trimestre	
 Anglais pour anglophones	2h par semaine	9ème à 11ème Harmos (6ème à 4ème) et 3ème	Compris dans l'écolage	
 Français (FLE) * pour non francophones	3h par semaine	7P à 11ème Harmos (CM1 à 4ème) et 3ème	Compris dans l'écolage	
Langues vivantes étrangères * autres qu'Anglais, Allemand, Italien et Espagnol	A définir sur demande	Toutes	Prix à définir en fonction du niveau	
 Cours préparatoires aux examens de langues (Cambridge, Goethe...) Cours intégrés dans le programme de la 7P à 10ème Harmos (CM1 à 5ème)	1h par semaine le vendredi après-midi	7P à 11ème Harmos (CM1 à 4ème) 3ème et 2nde.	Compris dans l'écolage	
 Informatique (B2i)	1h par semaine	9ème à 11ème Harmos (6ème à 4ème) et 3ème	Compris dans l'écolage	
 Robotique	1h par semaine	7P à 11ème Harmos (CM1 à 4ème) 3ème et 2nde.	CHF 330,- par trimestre (Robot compris)	
 Atelier "Création d'une Start-up" (cours intégrés dans le programme)	1h par semaine intégré dans l'horaire	3ème	Compris dans l'écolage	
 Théâtre avec spectacle de fin d'année	1h30 par semaine	Toutes	CHF 330.- par trimestre	
 Cours préparatoires au	1h par semaine le vendredi après-	Toutes	Compris dans l'écolage	



Options		Horaire	Classes	Tarifs
concours "Kangourou des maths"	midi au 2ème trimestre			

* Options facultatives évaluées et intégrées dans le bulletin scolaire.

- **BANQUE : UBS** AG, CH-8098 Zurich : Lycée Töpffer Sàrl, IBAN CH82 0024 0240 2759 7400R, Code Swift UBSWCHZH80A

Conditions

- Une inscription (ou une réinscription) est enregistrée à réception du formulaire d'inscription dûment signé par les parents (ou le représentant légal) et du règlement de la finance d'inscription.
- En signant la confirmation d'inscription, les parents (ou le représentant légal) s'engagent à respecter nos conditions tarifaires. Le renouvellement de l'inscription d'une année à l'autre est soumis au respect des obligations financières contractées à l'égard de notre lycée.
- Les factures sont payables à 30 jours. Le trimestre en cours est dû intégralement même en cas d'absence, de départ ou de renvoi de l'élève.
- Toute interruption doit être annoncée par écrit 30 jours avant la fin d'un trimestre.-
- En cas d'annulation de l'inscription intervenant moins d'un mois avant le début de l'année scolaire, le lycée sera en droit de réclamer un dédommagement équivalent à 3 mois d'écolage.
- La Direction se réserve le droit en tout temps de renvoyer un élève en cas de non respect de notre règlement général.
- En cas de litige, le for juridique est à Genève.